

Questions au Feuilleton

2. Nos dossiers ne démontrent pas ces statistiques.

3. Au 31 janvier 1973, 1,745 employés travaillaient à plein temps au ministère des Communications. Dans ce nombre sont inclus les employés à plein temps engagés à des projets à court terme et saisonniers.

4. \$18,000, 23; \$19,000, 17; \$20,000, 13; \$21,000, 9; \$22,000, 14; \$23,000, 13; \$24,000, 17; \$25,000, 10; \$26,000, 5; \$27,000, 0; \$28,000, 4; \$29,000, 3; \$25,000 à \$31,000, 4; \$28,000 à \$35,000, 3; \$34,000 à \$40,000, 1.

[Traduction]

L'ASSAINISSEMENT DES GRANDS LACS

Question n° 986—**M. Reynolds:**

1. Envisage-t-on de publier un rapport sur les réunions qui ont lieu entre le Canada et les États-Unis au sujet de l'assainissement des Grands lacs et, dans l'affirmative, à quelle date?

2. Qui est le chef a) du groupe canadien, b) du groupe américain et quels sont leur adresse et leur numéro de téléphone?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): 1. Un communiqué sur les réunions qui ont eu lieu entre le Canada et les États-Unis au sujet de l'assainissement des Grands lacs a été publié par le ministère de l'Environnement le 2 février 1973.

2. Les groupes canadien et américain qui se sont réunis à Washington à la fin du mois de janvier étaient formés de hauts fonctionnaires représentant des ministères et des organismes des deux pays intéressés par la mise en application de l'accord conclu par le Canada et les États-Unis sur la qualité de l'eau des Grands lacs. Les chefs respectifs des groupes du Canada et des États-Unis à ces réunions étaient M. Russ McKinney, de l'ambassade du Canada à Washington, D.C. (tél: 785-1400), et M. Thomson, du Bureau des Affaires canadiennes, Secrétariat d'État des É.-U., Washington D.C. (tél: 632-2717).

LE CHAMP DE TIR BLAIR À NORTH VANCOUVER

Question n° 1027—**M. Nelson:**

Existe-t-il en Colombie-Britannique des plans auxquels participerait la SCHL en vue de la mise en valeur du champ de tir Blair à North Vancouver?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Le champ de tir Blair à North Vancouver a été acquis par les gouvernements fédéral et provincial aux termes d'accords d'association suivant l'article 40 de la loi nationale sur l'habitation, en grande partie à la suggestion de la municipalité. À la suite de cette acquisition la District Municipality de North Vancouver a établi une étude de planification ayant pour but de déterminer la rentabilité, le calendrier et la forme de l'aménagement des terrains appartenant à la municipalité et contigus au champ de tir Blair, ainsi que du champ de tir lui-même. Bien que cette étude soit terminée, aucune décision bien arrêtée n'a encore été prise par la municipalité, particulièrement en ce qui a trait au prolongement des égouts principaux qui seront nécessaires pour équiper les terrains de la municipalité et le champ de tir Blair.

LA CULTURE DES FRAISES À L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Question n° 1029—**M. Macquarrie:**

1. Le gouvernement et/ou l'assemblée législative de l'Île du Prince-Édouard a-t-il reçu des demandes d'aide de la part des cultivateurs de fraises dont les plants ont été endommagés par le gel?

2. Quelles mesures seront prises pour aider ces exploitants?

[M. Pelletier (Hochelaga).]

3. Au cours des dix dernières années, quelle aide ont reçue les cultivateurs dont la production a été réduite par un mauvais temps inhabituel ou hors-saison?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. Des demandes ont été reçues par le ministre et le ministère de l'Agriculture pour une aide en faveur d'un programme de replantation des fraisières de l'Île-du-Prince-Édouard.

2. Le ministère de l'Agriculture a répondu que deux mesures d'aide étaient disponibles sous le régime de programmes fédéraux. Ce sont: un programme visant la commercialisation des produits agricoles appliqué par le ministère de l'Agriculture, et un programme pour l'expansion de la production (Plan global de développement) appliqué par les gouvernements fédéral et provinciaux par l'entremise d'un Conseil consultatif mixte dont le président au niveau fédéral sera nommé par le ministère de l'Expansion économique régionale.

3. La Loi fédérale sur l'assurance-récolte offre une aide aux producteurs par l'entremise de programmes d'assurance-récolte provinciaux. En plus, une aide fédérale a été offerte, au cours des dix dernières années, à neuf provinces dans les cas où l'on a jugé que les pertes dépassaient les ressources des provinces. L'aide a été accordée par le truchement de programmes conjoints du gouvernement fédéral et des provinces pour indemniser des pertes de récoltes à la suite de gelées, de sécheresse ou de pluies excessives.

RADIO-CANADA—LE FILM «SLOANE AFFAIR»

Question n° 1039—**M. Hales:**

1. Le film «Sloane Affair» présenté par la Société Radio-Canada, le mercredi 14 février 1973, l'a-t-il été à la demande du ministre du Revenu national et, dans la négative, qui en a organisé la présentation?

2. Qui a écrit le scénario de ce film et qui l'a mis en scène?

3. Quel a été le montant total des frais de production?

4. Quel a été le montant total payé à Radio-Canada pour la présentation du film?

5. A-t-on prévu des reprises de ce film et à quel prix environ?

L'hon. Hugh Faulkner (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada et l'Office national du film nous transmettent les renseignements suivants: 1. Le film «The Sloane Affair» n'a pas été présenté à la demande du ministre du Revenu national. Il était au nombre des films que les programmeurs de Radio-Canada ont choisis parmi ceux que l'Office national du film leur avait proposés pour la télévision.

2. Douglas Jackson.

3. \$164,903.

4. Aucune somme n'a été versée à la Société Radio-Canada pour présenter le film.

5. Pour le moment, la Société Radio-Canada ne prévoit pas de reprise.

LE PROJET D'OLÉODUC KOOTENAYS-ROBERT BANK—L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

Question n° 1054—**M. Reynolds:**

Le ministre de l'Environnement voudrait-il bien garantir au gouvernement qu'il ne donnera pas son approbation à la construction d'un oléoduc de Kootenays à Robert Bank (connu sous le nom de Shel Pac), jusqu'à ce qu'on ait terminé son étude déterminant les effets sur l'environnement et que des audiences publiques aient eu lieu?